DEPARTEMENT DE LA GIRONDE *PV/2026-19*
CANTON NORD MEDOC

COMMUNE DE QUEYRAC
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt heures cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Myriame ROURE, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Date de convocation : 22 avril 2026
Présents : Mme ROURE, M. HOUZELOT, Mme CORDONNIER, M. BAUDOUX, Mme RABILLARD, M. STREVELER, Mme BAUDOUX, M. MESPELDE, M. LEGRAND, Mme DUTRAIN Mme MENAND, Mme RONDET, M. INDA, Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE
Secrétaires de séance : Mme MENAND et Mme RONDET
Auxiliaire du Secrétaire de séance : M. VIDALOU, Secrétaire Général

Les conditions du Quorum étant réalisé, Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures et cinq minutes.

1, DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame le Maire fait appel à Mme MENAND et à Madame RONDET pour être secrétaires de séance.

2, APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 AVRIL 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026 a été transmis avec les convocations. Madame le Maire le soumet au vote et s'enquiert des éventuelles remarques et commentaires.

Le procès-verbal **est approuvé** à la **majorité** des membres présents et représentés.
Abstentions Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

20h08, arrivée de Madame DUTRAIN.

3, D2026-30, COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2025

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 2121-31, L1612-12 et suivant,
CONSIDERANT la nécessité d'arrêter les comptes du Budget Général pour l'exercice 2025,

Madame RABILLARD présente le compte administratif du budget principal pour l'année 2025

COMMUNE DE QUEYRAC (M57) - MAIRIE DE QUEYRAC - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			DEPENSES		RECETTES	II A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 029 419,90	G	1 068 485,30	
	Section d'investissement	B	231 822,73	H	250 955,53	
			+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	52 735,21 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	293 946,90 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)	
			=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	=A+B+C+D	1 555 189,53	=G+H+I+J	1 372 176,04	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	0,00	L	280 618,61	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	0,00	=K+L	280 618,61	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	1 029 419,90	=G+I+K	1 121 220,51	
	Section d'investissement	=B+D+F	525 769,63	=H+J+L	531 574,14	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	1 555 189,53	=G+H+I+J+K+L	1 652 794,65	

COMMUNE DE QUEYRAC (M57) - MAIRIE DE QUEYRAC - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	72 319,55	*0,00*	72 319,55
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 597,74	*0,00*	5 597,74
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	153 905,44	*0,00*	153 905,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	*0,00*	0,00
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**231 822,73**	***0,00***	**231 822,73**

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	**293 946,90**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	282 204,11		282 204,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	555 400,30		555 400,30
014	Atténuations de produits	7 863,62		7 863,62
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	148 166,81	*0,00*	148 166,81
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	35 785,06	*0,00*	35 785,06
67	Charges spécifiques (9)	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**1 029 419,90**	***0,00***	**1 029 419,90**

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	**0,00**

COMMUNE DE QUEYRAC (M57) - MAIRIE DE QUEYRAC - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	81 367,52	*0,00*	81 367,52
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	139 346,63	*0,00*	139 346,63
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	*0,00*	0,00
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
30	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**220 714,15**	***0,00***	**220 714,15**

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	**30 241,38**

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	**0,00**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	12 733,53		12 733,53
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 165,76		53 165,76
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	44 713,00		44 713,00
731	Fiscalité locale	491 861,02		491 861,02
74	Dotations et participations (8)	365 091,79		365 091,79
75	Autres produits de gestion courante (8)	100 915,74	0,00	100 915,74
76	Produits financiers	4,46	*0,00*	4,46
77	Produits spécifiques (8)	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**1 068 485,30**	***0,00***	**1 068 485,30**

Pour information R002 Résultat positif reporté	**52 735,21**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**
ADOPTE le compte administratif 2025 du budget principal,
DECLARE toutes les opérations de l'exercices 2025 closes, reconnait la sincérité des restes à réaliser,
DECIDE la reprise sur l'exercice 2026 de l'ensemble des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.
CONTRE : Mme BEAUPIED -BLANCHET, M. ALQUIE
ABSTENTIONS : Mme ROURE, Mme RONDET

4, D20,26-31 COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE 2025

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 2121-31, L1612-12 et suivant,
CONSIDERANT la nécessité d'arrêter les comptes du budget transport scolaire pour l'exercice 2025,

Madame RABILLARD présente le compte Administratif du Budget Transport Scolaire pour l'année 2025 :

TRANSPORT SCOLAIRE - TRANSPORTS SCOLAIRES DE QUEYRAC - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	24 058,65	G	20 953,87	G-A	-3 104,78
	Section d'investissement	B	7 934,71	H	10 752,00	H-B	2 817,29
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	11 347,99 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	17 716,03 (si excédent)		
		=		=			
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	31 993,36	Q= G+H+I+J	60 769,89	=Q-P	28 776,53

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	24 058,65	= G+I+K	32 301,86	8 243,21
	Section d'investissement	= B+D+F	7 934,71	= H+J+L	28 468,03	20 533,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	31 993,36	= G+H+I+J+K+L	60 769,89	28 776,53

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le compte administratif 2025 du budget Transport Scolaire,
DECLARE toutes les opérations de l'exercices 2025 closes, reconnait la sincérité des restes à réaliser,
DECIDE la reprise sur l'exercice 2026 de l'ensemble des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED -BLANCHET, M. ALQUIE

5, D2026-32 COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET LOTISSEMENT DE LA PALUS 2025

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 2121-31, L1612-12 et suivant,
CONSIDERANT la nécessité d'arrêter les comptes du budget Lotissement de la Palus pour l'exercice 2025,

Madame RABILLARD présente le compte administratif du budget Lotissement de la Palus pour l'année 2025 :

LOTISSEMENT DE LA PALUS (M57) - COMMUNE DE QUEYRAC - CA - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	7 251,84	0,00	42 051,46	A1	34 799,62	
Investissement	7 197,04	0,00	(2) -3 373,25	A2	-10 570,29	
Dont 1068		0,00				
Fonctionnement	54,80	0,00	(3) 45 424,71	A3	45 369,91	

	RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	34 799,62
Investissement	A2 + B2	-10 570,29
Fonctionnement	A3 + B3	45 369,91

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le compte administratif 2025 du budget Lotissement de la Palus,
DECLARE toutes les opérations de l'exercices 2025 closes, reconnait la sincérité des restes à réaliser,
DECIDE la reprise sur l'exercice 2026 de l'ensemble des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED -BLANCHET, M. ALQUIE

6, D2026-33 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET PRINCIPAL DRESSE PAR MONSIEUR SCARABELLO

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

Les membres du conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par M. SCARABELLO, trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrits de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le compte de gestion 2025 du Budget Principal de la commune,

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

7, D2026-34 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 TRANSPORT SCOLAIRE DRESSE PAR MONSIEUR SCARABELLO

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

Les membres du conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par M. SCARABELLO, trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrits de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le compte de gestion 2025 du Budget Transport Scolaire de la commune,

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

8,D2026-35 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 LOTISSEMENT DE LA PALUS DRESSE PAR MONSIEUR SCARABELLO

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

Les membres du conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par M. SCARABELLO, trésorier, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrits de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le compte de gestion 2025 du budget Lotissement de la Palus de la commune,

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

9, D2026-36 VOTE DES AFFECTATIONS DE RESULTAT 2025 BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme ROURE, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 décide de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

- Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	excédent déficit	39 065.40€
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent : déficit :	52 735.21 €
Résultat de clôture à affecter	excédent déficit :	**91 800.61 €**
Résultat global de clôture à affecter	excédent :	**91 800.61 €**

- Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice …….	excédent : déficit	19 132.80 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) ……	excédent : déficit :	293 946.90 €
Résultat comptable cumulé …….	excédent déficit :	293 946.90 €

Résultat comptable global cumulé	
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	280 618.61 €
Solde des restes à réaliser	280 618.61 €
Besoin réel de financement	**- €**
Excédent réel de financement (R001)	
Résultat excédentaire	
En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement	
Recettes budgétaires au compte R 1068	**0 €**
En dotation complémentaire en réserve (Recettes budgétaires au compte R 1068)	
En excédent reporté à la section de Fonctionnement (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N-1)	**91 800.61 €**

- Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **91 800.61 €**	solde d'exécution N-1 **274 814.10€**	R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé **0.00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à la majorité des membres présents et représentés,**
VALIDE l'affectation de résultat 2025 pour le budget principal de la commune
ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

10, D2026-37 VOTE DES AFFECTATIONS DE RESULTAT 2025 BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme ROURE, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 décide de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

- Résultat de la section de fonctionnement à affecter

  Résultat de l'exercice.....excédent
  .....déficit 3 104.78 €
  Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) excédent : **11 347,99 €**
  ..... déficit :
  Résultat de clôture à affecter..... excédent **8 243.21€**
  ..... déficit :

- Besoin réel de financement de la section d'investissement

  Résultat de la section d'investissement de l'exercice excédent : 2 817.29 €
  déficit :
  Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) excédent : 17 716.03 €
  déficit :
  Résultat comptable cumulé excédent **20 533,32 €**
  déficit :

  Dépenses d'investissement engagées non mandatées
  Recettes d'investissement restant à réaliser
  Solde des restes à réaliser

  Besoin réel de financement (D001)
  Excédent réel de financement (R001) **8 243.21€**

- Affectation du résultat de la section de fonctionnement

  Résultat excédentaire
  En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement
  Recettes budgétaires au compte R 1068
  En dotation complémentaire en réserve réglementée
  (Recettes budgétaires au compte R 1064)

  En excédent reporté à la section de Fonctionnement
  (Recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R002 du budget N-1) **20 533,32 €**

- Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **8 243.21 €**	D001 solde d'exécution N-1	R001 : Excédent réel d'investissement **20 533,32 €**

11, D2026-38 AFFECTATION DE RESULTAT LOTISSEMENT DE LA PALUS

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme ROURE, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 décide de procéder à l'affectation du résultat comme suit :

- Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice.....	excédent	
.....	déficit	54.80 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)		
excédent 45 424.71 €		
.....	déficit :	
Résultat de clôture à affecter.....	excédent	**45 369.91 €**
.....	déficit :	

- Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	
	Déficit	197.04 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	
	déficit :	3 373.25 €
Résultat comptable cumulé	excédent	
	déficit :	**10 570.29 €**

Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	**0.00 €**
Besoin réel de financement (D001)	**10 570.29 €**
Excédent réel de financement (R001)	

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté **45 369.91 €**	D001 solde d'exécution N-1 **10 570.29** €	R001 : Excédent réel d'investissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à la majorité des membres présents et représentés, VALIDE** l'affectation de résultat 2025 pour le budget lotissement de la Palus 2025
ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

12, D2026-43 SUBVENTIONS COMMUNALES 2026

RAPPORTEUR : Myriame ROURE

Le Conseil Municipal adopte à la majorité des membres présents le versement des subventions ainsi que suit et décide de prévoir les crédits budgétaires au compte 65748 en conséquence.

Nom de l'association	Montant	Ne participe pas au vote	Contre	Abstention
ACCA	750.00 €			
ANCIENS COMBATTANTS	500.00 €	M. HOUZELOT		
AMICALE POMPIER	100.00 €			
FILS D'ARGENT	750.00 €			
COUP DE POUCE MEDOCAIN	500.00 €	M. MESPLEDE		
DFCI	600.00 €	M. INDA		
GARDON QUEYRACAIS	350.00 €	M. INDA		
AQUI FM	100.00 €			
GDSA 33	600.00 €			
QUATRE PATTES UN TOIT	200.00€			
ASQ	800.00 €			
SOS EMPLOI MEDOC	50.00 €			
MAISON FAMILIALE Saint Trelody	100.00 €			
MAISON FAMILIALE Saint Yzan	100.00 €			
ADELFA	300.00 €			
ASSOCIATION CULTURELLE	700.00 €			

Mme le Maire est chargée de signer toute pièce nécessaire au versement de ladite subvention, sous réserve de la production par l'association du dossier de demande de subvention.

13, D2026-29 TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2026

RAPPORTEUR : Myriame ROURE

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.
Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a été de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants de plus de deux ans.

Afin d'équilibrer le budget, Madame le Maire propose d'augmenter les taux fixés comme suit :
- Taxe d'habitation : 11.84 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.35 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.96 %

Le Conseil Municipal après en avoir **délibéré à la majorité des membres présents et représentés,**
Abstention : Mme RONDET, M. INDA, Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

VU l'article 1636 bis sexies à 1636 B undecies et 1639 A du Code Général des Impôts,

DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :
- Taxe d'habitation : 11.84 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33.35 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46.96 %

CHARGE Madame le Maire
- De notifier cette décision aux services départementaux
- De transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente délibération

13, D2026-40 APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2026-COMMUNE

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 23-11-1 à l.2343-2,
VU l'instruction budgétaire M 57,
CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget principal de la commune,
CONSIDERANT que la commune doit se prononcer en amont sur la fongibilité des crédits du budget,

Madame RABILLARD demande au conseil municipal, dans le cadre de la fongibilité des crédits, l'autorisation d' opérer des virements de crédits de chapitre en chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, à hauteur de 7,5 %

En Préambule, Madame RABILLARD rappelle que le budget primitif de la commune est un acte prévisionnel. Il a pour but d'autoriser madame le Maire à réaliser les recettes et les dépenses de l'année, il doit être à l'équilibre en recettes et en dépenses, il a été réalisé dans un délai très court compte tenu des informations à traiter.

Madame RABILLARD Présente le budget principal 2026 pour la commune de QUEYRAC :

COMMUNE DE QUEYRAC (M57) - MAIRIE DE QUEYRAC - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	203 954,48	198 149,97
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	280 618,61
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 274 814,10	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	478 768,58	478 768,58

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 164 963,79	1 073 163,18
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 91 800,61
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 164 963,79	1 164 963,79

TOTAL DU BUDGET (4)	1 643 732,37	1 643 732,37

COMMUNE DE QUEYRAC (M57) - MAIRIE DE QUEYRAC - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	101 842,64	*0,00*	101 842,64
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	5 761,00	*0,00*	5 761,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	96 350,84	*0,00*	96 350,84
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
50	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**203 954,48**	***0,00***	**203 954,48**

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**274 814,10**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**478 768,58**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	317 625,86		317 625,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	513 606,17		513 606,17
014	Atténuations de produits	9 177,00		9 177,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	128 029,44	*0,00*	128 029,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	26 234,35	*0,00*	26 234,35
67	Charges spécifiques (9)	300,00	*0,00*	300,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*0,00*	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*169 990,97*	169 990,97
	Dépenses de fonctionnement – Total	**994 972,82**	***169 990,97***	**1 164 963,79**

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 164 963,79**

COMMUNE DE QUEYRAC (M57) - MAIRIE DE QUEYRAC - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	28 159,00	0,00	28 159,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	280 618,61	0,00	280 618,61
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		0,00	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		0,00	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		0,00	0,00
3...	*Stocks et en-cours*		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		0,00	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		0,00	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*		169 990,97	169 990,97
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	**308 777,61**	***169 990,97***	**478 768,58**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

\+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**478 768,58**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	45 000,00		45 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	42 500,00		42 500,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		0,00	0,00
72	*Production immobilisée*		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	45 000,00		45 000,00
731	Fiscalité locale	514 044,00		514 044,00
74	Dotations et participations (8)	372 614,72		372 614,72
75	Autres produits de gestion courante (8)	54 000,00	0,00	54 000,00
76	Produits financiers	4,46	0,00	4,46
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	*Transferts de charges*		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**1 073 163,18**	***0,00***	**1 073 163,18**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**91 800,61**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 164 963,79**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

AUTORISE Madame le Maire à opérer des virements de crédit de chapitre en chapitre, en section d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de section,
AUTORISE Madame le Maire à opérer des virements de crédit de chapitre en chapitre, en section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de section, à l'exception du chapitre 012.
ADOPTE le budget principal de la commune 2026.

ABSTENTIONS : Mme RONDET, M. INDA, Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

Madame RONDET demande si dans les recettes d'investissement sont comptabilisées les restes à réaliser, et en particulier une subvention DETR 2022 correspondant à la tranche 4 des travaux de la CAB et estimée à 69000 euros, sachant que la tranche 4 ne sera pas réalisée et donc subventionnée.
Madame le Maire rappelle que les restes à réaliser ont été validé avant les élections municipales, et que lorsque le budget a été préparé, elle faisait encore partie des subventions mobilisables.
Madame BEAUPIED-BLANCHET demande s'il y aura une décision modificative du budget pour corriger les anomalies relevées. Madame le Maire répond qu'il y en aura même plusieurs.
Madame BEAUPIED-BLANCHET souhaite qu'il n'y ait pas de recours au crédit de trésorerie avant la fin de l'année, et demande l'état des factures de l'entreprise Colas pour l'aménagement de bourg.
Madame le Maire confirme que sur le dernier point, elle est en négociation avec l'entreprise.

14, D 2026-41 APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2026-TRANSPORT SCOLAIRE

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 23-11-1 à l.2343-2,
VU l'instruction budgétaire M 43,
CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif pour le Transport Scolaire,

TRANSPORT SCOLAIRE - TRANSPORTS SCOLAIRES DE QUEYRAC - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	28 243,21	20 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 8 243,21
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	28 243,21	28 243,21

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	31 285,32	10 752,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 20 533,32
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	31 285,32	31 285,32

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	59 528,53	59 528,53

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le budget Transport Scolaire 2026.

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

15, D2026-42 APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2026-LOTISSEMENT DE LA PALUS

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 23-11-1 à l.2343-2,
VU l'instruction budgétaire M 57,
CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif pour le Lotissement de la Palus

Madame RABILLARD présente le budget Lotissement de la Palus 2026 pour la commune de QUEYRAC, :

LOTISSEMENT DE LA PALUS (M57) - COMMUNE DE QUEYRAC - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	20 451,85	31 022,14
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 10 570,29	(si solde positif) 0,00
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	31 022,14	31 022,14

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	86 230,36	40 860,45
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 45 369,91
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	86 230,36	86 230,36
	TOTAL DU BUDGET (4)	117 252,50	117 252,50

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés,**

ADOPTE le budget Lotissement de la Palus 2026.

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Le Maire	**La Secrétaire de Séance**	**La secrétaire de Séance**
Myriame ROURE	**Elodie MENAND**	**Amandine RONDET**